

Destinataire(s) :

COMMUNAUTE URBAINE GPS&O

MAIRIE DE MANTES LA VILLE

SUEZ EAU FRANCE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

GPS&O - SUEZ EAU

Commune de : MANTES-LA-VILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **25/07/2019 à 08h51** pour l'ARS, par le laboratoire :

LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : MANTES LA VILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : POINT MOBILE MANTES LA VILLE - MAIRIE RDC SANITAIRES LAVABC

Code point de surveillance : 0000001376 Code installation : 000462 Type d'analyse : CUNIP

Code Sise analyse : 00213368 Référence laboratoire : LSE1907-22774 Numéro de prélèvement : 07800207343

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. En outre, les résultats d'analyses ne sont représentatifs de la qualité de l'eau qu'au moment du prélèvement, les conditions de soutirages d'eau antérieurs au prélèvement pouvant influencer les résultats.

(PLV-07800207343 - page : 1)

Le jeudi 01 août 2019

Pour le Directeur général et par délégation,
Pour le Délégué départemental et par délégation,
L'Ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Boris GARRO

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Cuivre	0,085	mg/L		2,0		1,0
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Plomb	<2	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1